

Création d'un nouvel exercice

GESTION COMMERCIALE LIVE

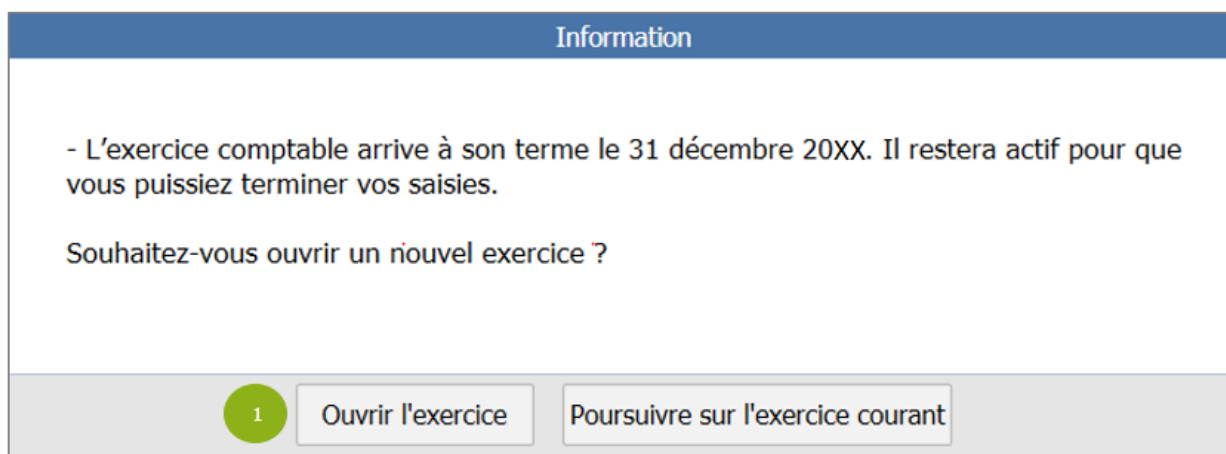
OBJECTIF :

Ouvrir le nouvel exercice comptable.

Une fenêtre, vous proposant d'ouvrir le nouvel exercice, se lancera automatiquement, 1 mois avant la date de fin d'exercice, et ce uniquement si l'exercice suivant n'est pas créé.

COMMENT CREER UN NOUVEL EXERCICE ?

ÉTAPE 1 : cliquer sur le bouton « Ouvrir l'exercice » sur la fenêtre information proposée dans la Gestion commerciale



Si vous ne souhaitez pas réaliser le changement d'exercice tout de suite, il suffit de cliquer sur le bouton « Poursuivre sur l'exercice courant » afin d'accéder à la Gestion Commerciale. La fenêtre se relancera alors à chaque ouverture du dossier tant que le changement d'exercice ne sera pas réalisé.

Isacompta s'ouvre.

ÉTAPE 2 : aller dans le menu **Accueil/Entreprise/Exercices**

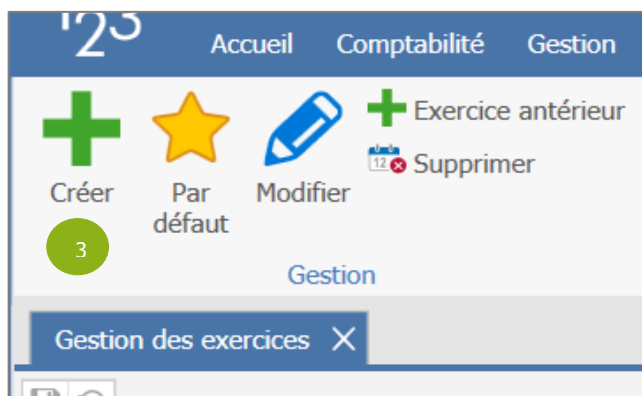


Cette documentation est valable à partir de la V15. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 05/01/2024 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

ÉTAPE 3 : cliquer sur le bouton « Créer »



ÉTAPE 4 : vérifier les dates de l'exercice N+1.

Cliquer sur le bouton « OK » pour valider la création de l'exercice.

ÉTAPE 5 : cliquer sur le bouton « Oui » pour mettre le nouvel exercice créé par défaut

Cette documentation est valable à partir de la V15. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.